

AIR ET ELEC
5 Rue Yvonne Chauffin
29300 QUIMPERLE

Quimperlé le 27 mai 2021

A Monsieur Le Roux Joël
Commissaire Enquêteur
Mairie de Mellac
Rue du bourg
29300 Mellac

Objet : enquête publique
SCEA Bernard à Méllac

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Par le présent courrier nous tenons à apporter tout notre soutien au projet d'extension de l'exploitation familiale de la SCEA BERNARD à Mellac qui prévoit l'installation de Gaétan en association avec ses parents.

L'installation de jeune agriculteur est indispensable au maintien du tissu rural en Bretagne et au maintien de l'autonomie alimentaire en France.

Ce projet est remarquablement bien construit, car il prend bien en compte le respect des normes sur le bien-être animal et le respect des normes environnementales.

Comme il est écrit dans le dossier les exploitants respectent la réglementation sur la mise en liberté des truies gestantes et il pratique la non-castration des porcelets depuis plusieurs années, alors que la réglementation ne l'impose pas. De plus il est prévu la construction d'une maternité permettant de libérer les truies après la mise-bas, ce qui n'est nullement obligatoire.

Il en est de même concernant l'environnement les exploitants pratiquant l'épandage des lisiers par enfouissement direct depuis de nombreuses années. On peut aussi noter la volonté de réduire l'empreinte carbone, car ils ont déjà installé une centrale photovoltaïque sur leur exploitation.

On peut donc constater que les exploitants s'inscrivent d'eux même dans une démarche d'amélioration continue de leur exploitation et de son environnement.

Il est tout à fait normal que lors de son installation un jeune puisse prétendre à se spécialiser en production porcine (arrêt de l'atelier bovin), de moderniser son atelier et d'améliorer ces conditions de travail.

Veillez agréer, Monsieur Le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Quimperlé le 27 mai 2021

AIR ET ELEC
Mr FLOCH Pierre

